



Compte rendu du CDAS du 04 Février 2022

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de Madame Isabelle Ortiz, directrice du Pôle Pilotage et Ressources. Le secrétariat adjoint est assuré par Mme Anne Poissier de l'UNSA .

Après lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, Mme Ortiz a répondu à certaines interrogations des syndicats.

Concernant le remplacement de Mme Bayart, une vacataire a été recrutée pour 2 mois avec une possibilité de reconduction de son contrat.

Dans le cadre de la restructuration de l'Action Sociale et la mise en place de la régionalisation, aucune nouvelle assistante de délégation n'a été et ne sera nommée dans le Pas-de-Calais.

Il semble évident que la nouvelle organisation de l'Action Sociale aboutira à de nombreuses suppressions de postes dans les délégations départementales.

L'ensemble des organisations syndicales a présenté une motion pour exiger le maintien d'un poste d'assistante de délégation suite au départ de Mme Bayart et ce, dans les plus brefs délais.

Un autre point a été abordé, la médecine de prévention. Le département est toujours dans l'attente d'un second médecin. C'est un peu l'Arlésienne...

Difficulté de recrutement, rémunération peu attractive...

Le poste est vacant depuis deux ans maintenant, la santé des agents ne semble pas être une priorité dans le département.

1 – Approbation du procès-verbal du CDAS du 10 Juin 2021

Le procès-verbal du 10 Juin 2021 a été approuvé par le vote de 4 voix « pour » et une « abstention ».

2 – Budget de l'action sociale ministérielle 2022

Le budget de l'Action Sociale Ministérielle 2022 est maintenu à hauteur de celui de l'année écoulée.

Les points essentiels du budget 2022 :

- **La politique de restauration**

Avec un budget de 46,9 M€, la restauration demeure le premier poste de dépenses, avec 44 % des crédits de l'action sociale.

- **la politique de vacances et loisirs**

Le tourisme social (vacances enfants et familles) bénéficie en 2022 d'un budget de 24,20 M€.

On peut s'étonner de la subvention de l'EPAF bien que le montant ne tienne pas compte de la réserve de précaution de 5%. Il est regrettable de voir la subvention EPAF augmenter alors que celle-ci doit se séparer d'une partie de ses biens. Il aurait été plus judicieux d'augmenter la subvention de ces dernières années afin de maintenir un parc immobilier en bon état.

- **La politique en faveur du logement**

Le montant alloué passe de 11 M€ en 2021 à 9 M€ en 2022.

- **La politique d'aide à la parentalité**

L'enveloppe consacrée est maintenue au niveau de 2021 soit 5,65 M€.

- **La politique de soutien aux actions sociales**

En 2022, 4,9 M€ sont consacrés aux CAL (Crédits d'Action Locale).

Pour le département le CAL s'élève à 81185 € (réserve de 6 % déduite) soit une baisse de 4 273 € par rapport à 2021.

- **La politique de soutien aux activités socio-culturelles**

Maintien du montant alloué préservé en 2022.

- **La protection complémentaire de santé et prévoyance**

La participation de l'État employeur à la protection sociale complémentaire de ses personnels est provisionnée à hauteur de 4M€.

- **La politique d'aide aux personnes en difficulté**

L'aide aux personnes en difficulté subit une diminution, ce qui est inconcevable pour FO Finances. Avec la crise sanitaire et son cortège de cas d'isolement, de nombreux agents se sont trouvés dans des situations à risques pour leur santé mentale et physique.

3 –Préparation des Crédits d'Actions Locales 2022

Les crédits alloués pour le département sont de 81 185 € (réserve de 6 % déduite), soit une baisse de 5 % par rapport à 2021.

- Spectacle de Noël : Un budget a été alloué pour l'arbre de Noël mais le choix du spectacle n'est pas encore arrêté.

Manifestations et actions reconduites pour 2022 :

. Amitiés Finances : concours de dessin, cartes de vœux, boîte de biscuits pour les agents malades.

- . Retraités : journée d'information pour les nouveaux retraités.
 - . Vacances psychologues , consultations avocats.
 - . Partenariat Association/Action de prévention :
Théâtre d'intervention « la belle histoire », violences faites aux femmes,
Une demande de prise en charge financière par le CDAS sera proposée pour une re-présentation sur la côte.
Une autre séance financée par le CHSCT sera proposée dans le bassin minier.
 - . Permis de conduire, chèques kadodrive.
 - . Actions collectives, sorties famille et retraités : deux sorties au château de Chantilly avec et sans transport programmées les 25 juin et 02 juillet 2022 .
- La participation par personne s'élève à 10€ sans transport et 20€ avec transport.

4 – Questions diverses

Prochain CDAS : le jeudi 19 mai 2022

Les délégués FO-Finances 62 :

Titulaires : Yannig BOURGAIN, Christine COLLIER-LEFRANC ,
Anne-Catherine EGUILLON

Suppléants : Valérie CADET , Nadia DERBAL-DETOURNE , Fabienne OUSSELIN